



**HAL**  
open science

# L'épouse dévouée et la femme fantasmatique: Enquête sur la chasse dans les Ardennes

Agnès Fortier

► **To cite this version:**

Agnès Fortier. L'épouse dévouée et la femme fantasmatique: Enquête sur la chasse dans les Ardennes. *Ethnologie française*, 1992, 22 (4), pp.490-500. hal-02716195

**HAL Id: hal-02716195**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02716195v1>**

Submitted on 25 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'épouse dévouée et la femme fantasmatique

Enquête sur la chasse dans les Ardennes

Agnès Fortier  
ISARA, Lyon

MME EVRARD (à l'enquêtrice). – *Vous voyez, la chasse est finie, mais c'est pas pour autant qu'il va sortir la famille !*

LA FILLE. – *Il prend toujours la voiture (...).*

M. EVRARD. – *Vous n'avez qu'à aller en Belgique, à Bouillon ou je ne sais où moi !*

MME EVRARD. – *Oui, mais toute seule, toujours toute seule, c'est pas une famille ça.*

LA FILLE. – *Regarde François, il la sort Hélène, ils vont se promener dans le bois, tout ça !*

M. EVRARD. – *Oui mais François, il fait tellement de conneries, y faut bien qu'il compense. Je le connais assez le Frantz !*

MME EVRARD. – *Des fois, j'irais bien ne serait-ce qu'au muguet ou aux myrtilles, il me répond : vas-y toute seule, moi, j'y vais assez comme ça dans le bois. Pour aller pique-niquer, alors là c'est encore bien pire ! (...). Jusque là, c'était la chasse, maintenant ça va être la course à pied, et après ce sera la boule. Y'a toujours quelque chose. Sans compter les réunions pour ceci ou cela. C'est bien simple, la plupart du temps il n'est jamais là.*

M. EVRARD. (comme pour désarmer la tension en train de naître). – *Comme ça au moins, on n'a pas le temps de s'engueuler !*

Le regain d'intérêt pour l'étude des pratiques de chasse et de cueillette<sup>1</sup> en liaison avec le déploiement de ces activités au cours des dernières décennies, a permis de constater le maintien d'une division marquée entre les sexes, principalement dans le domaine de la chasse, à une époque où la différenciation sexuelle tend à s'estomper dans les différentes sphères de la réalité sociale. Tantôt interprétée dans une perspective sociologique qui privilégie les déterminants sociaux de l'activité, tantôt selon une approche ethnologique qui met davantage l'accent sur la dimension symbolique des pratiques cynégétiques, ces modes d'analyse concluent tout deux à une exclusion des femmes de la chasse. C'est bien ce phénomène d'« exclusion », de marquage sexuel que je voudrais discuter ou plutôt nuancer à travers un cas concret, celui des pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grives<sup>2</sup> et affouage<sup>3</sup> dans les forêts communales de l'Ardenne. Car si l'on

assiste aujourd'hui à une sorte de mise à l'écart des femmes de la forêt, comme la discussion au sein du couple Evrard (40 ans, dont le chef de famille est contremaître en usine) le laisse entendre, il s'agit en réalité d'un phénomène récent, lié à la transformation des rapports des populations riveraines à la forêt. La non participation des femmes à l'ensemble des activités qui se déroulent sur le territoire forestier communal ne saurait être interprétable uniquement en terme de répartition des rôles et des espaces selon les sexes, comme les discours émis par les uns et les autres tendent à le montrer, mais pose de manière plus contemporaine l'insertion de ces différentes pratiques au sein du couple et de la vie familiale.

Les résultats présentés ici concernent principalement la localité de Hargnies<sup>4</sup>, commune rurale de plateau, implantée dans le massif forestier de l'Ardenne, à 35 kilomètres au nord de Charleville-Mézières. L'histoire de cette bourgade est étroitement liée à l'importance du patrimoine boisé<sup>5</sup>, jusqu'au développement de la métallurgie dans la vallée de la Meuse, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui va devenir progressivement le pôle d'activité des gens du plateau. Le changement de statut de la population, aujourd'hui en majorité ouvrière<sup>6</sup>, n'a pas conduit à une désertion de la forêt par la population, mais à une transformation des rapports à cet espace. Autrefois conçue comme un lieu de prélèvement de ressources et de nourriture, la forêt communale détient aujourd'hui un rôle essentiel dans la structuration des rapports sociaux locaux, au sein du couple et de la population villageoise.

## ■ L'emprise des hommes sur la forêt

Les forêts communales de l'Ardenne restent investies de manière surprenante par les populations riveraines à travers les pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grives et affouage qui se succèdent dans le temps, et rythment la vie sociale locale. Mais cette fréquentation plus ou moins assidue selon les individus et les périodes de l'année est essentiellement le fait des hommes ; les femmes se rendent très peu en forêt,

sauf exception, et lorsqu'il leur arrive d'y aller, elles le font dans des circonstances particulières. Excepté la cueillette des myrtilles, tâche minutieuse et de longue haleine, qui semble réservée aux femmes, les autres pratiques sont spécifiquement masculines comme la chasse, la cueillette des champignons, et dans une certaine mesure l'affouage et la tenderie aux grives. Ces dernières impliquent en effet une coopération plus ou moins soutenue au sein de la famille, en particulier la réalisation de certaines tâches bien définies.

Sur les 41 tenderies (installations) recensées à Hargnies par exemple, quatre femmes seulement sont titulaires<sup>7</sup>. Trois d'entre elles sont respectivement veuve, divorcée, célibataire âgée. Si elles ne sont pas les seules à intervenir dans le domaine de la tenderie, une douzaine y participe régulièrement, leur niveau d'intervention, qu'elles soient titulaires ou auxiliaires, se limite exclusivement à la cueillette, autrement dit à la relève des captures. En aucun cas elles ne participent à l'élaboration de la grivière, autrement dit au tracé du sentier et à la pose des pièges, reconnue comme la phase essentielle de la tenderie mais aussi la plus intéressante. Leur collaboration est essentiellement perçue en terme d'aide : elles secondent leur mari âgé ou à défaut le remplace lorsqu'il n'est pas disponible (activité professionnelle ou autre). Certains propos laissent penser que l'on fait appel aux femmes lorsque l'on ne peut faire autrement, comme en témoignent les paroles de cet instituteur : « *Quand j'étais en activité, je courais le midi. Ma femme faisait un morceau pendant que moi je faisais l'autre. On fonctionnait en alternance en fait. Je courais une moitié un jour et l'autre moitié le lendemain, parce qu'elle n'avait pas le coup pour remettre tout. Ça me permettait de rétablir ce qui n'allait pas quoi. Et à l'époque, le jeudi, révision générale (...). Et le dimanche, en période de chasse, elle s'enfilait tout le paquet* ».

Cette attitude semble assez générale, particulièrement chez les actifs, qui réservent leur week-end pour procéder à la remise en état de la grivière (l'épouse n'intervenant pas). Si cette révision de la grivière par l'homme est jugée nécessaire, c'est que le travail des femmes n'est en fait jamais vraiment pris au sérieux. « *Tu vois par exemple, me faisait remarquer Abel, garde-champêtre à la retraite, Marianne qui va à la tenderie, Juliette qui va à la tenderie... je sais bien, moi ma mère elle allait à la tenderie aussi, mais le lendemain, si mon père y allait : comment ça se fait que tu n'as pas rangé le morceau là-bas ? Si ! Oh ben non ! Parce que tu le vois bien, le lacs, s'il est défait du jour même il se remet tout de suite (...). Il voyait bien qu'elle n'avait pas rangé* ».

Ce manque de confiance des tendeurs à l'égard du travail de leur épouse est d'autant plus surprenant

lorsque l'on sait que la pose des lacs exige une grande part de doigté et de minutie, que l'on prête en général plus volontiers aux femmes ! En réalité, il semblerait que le tendeur cherche avant tout à conserver la maîtrise des opérations techniques. C'est lui qui supervise et donne les ordres. Les femmes se limitent le plus souvent à exécuter les consignes données, sans « s'aventurer » à prendre des initiatives. Quand bien même elles le souhaiteraient, leur travail ne serait pas reconnu. La tendance à cantonner les femmes dans quelques opérations bien précises, sans leur laisser entrevoir le savoir, les connaissances techniques qui sont au fondement même de ce mode de piégeage, constitue autant de moyens susceptibles de les maintenir dans une certaine ignorance vis-à-vis de la pratique, et pouvoir ainsi leur rappeler (régulièrement) qu'elles sont incompétentes.

Cette volonté de la part des hommes de manifester leur emprise apparaît également dans le cadre de l'affouage. Là encore on préfère recourir à un parent, un ami qui vient « *donner un coup de main* » pour exploiter la parcelle de bois, « *quitte à lui rendre la pareille* » ensuite, plutôt que de solliciter l'épouse. Mme Evrard, une des rares femmes à participer au travail du bois, dénonce l'attitude directive de son mari sur la coupe : « *Il faudrait toujours qu'on devine ce qu'il pense. Ça ne va jamais comme il faut (...). Au bois faut que ce soit lui qui commande* ». Et la fille également présente, s'empresse d'ajouter : « *Papa, au bois, c'est un ours. Il est toujours en train de râler* ». Comme j'ai pu le constater moi-même en accompagnant la famille sur la coupe, il va sans dire qu'Evrard est chez lui, dans le bois. C'est son domaine. Et il ne manque pas de le rappeler à tout un chacun, dès lors que le travail ne s'effectue pas comme il l'entend.

La participation des femmes au travail sur la coupe est souvent jugée accessoire. Les remarques entendues ici et là sont parfois très explicites : « *Elles y vont histoire de se ballader un peu* », « *elles promènent les branches sur le feu* » etc. Elles accomplissent le plus souvent des tâches subalternes – mais néanmoins utiles – qui consistent à orienter la chute des arbres, brûler les branches, empiler les bûches. Mais en aucun cas elles ne procèdent à l'abattage des arbres. Dans l'ensemble les femmes vont peu aux « parts de bois », à l'exception des épouses d'immigrés – et parmi elles les plus âgées – qui participent plus volontiers au travail sur la coupe. Il semblerait que l'image du statut de la femme immigrée, véhiculée localement, constitue un alibi pour les autochtones qui n'hésitent pas à condamner celui ou ceux qui emmènent leur épouse couper le bois. « *T'as pas honte de faire bosser ta femme comme ça !* » « *C'est pas un métier de femme ça ! si, dire venir manger à midi et bricoler un peu*

*l'après-midi, là, d'accord. Mais sinon... »* Et de prendre la défense de l'épouse « *qui ne doit pas être à la noce tous les jours* ».

Quel que soit le degré de participation des femmes à l'une ou l'autre de ces activités, il apparaît nettement que leurs déplacements en forêt sont très limités. Elles y ont certes accès dans le cadre de certaines pratiques, mais encore faut-il insister sur le statut des espaces qu'elles fréquentent, et sur les conditions dans lesquelles elles opèrent. La forêt et plus généralement le finage ne sont pas homogènes du point de vue des représentations. Ce n'est pas un hasard si ce sont elles qui s'adonnent préférentiellement au ramassage des pissenlits ou des mûres, dans les prés, autour du village. Quant aux myrtilles qui abondent dans le sous bois, particulièrement sous un couvert végétal aéré ou encore dans des espaces défrichés – sous le passage des lignes à haute tension par exemple – les femmes n'y vont jamais seules. Elles se font toujours accompagner. Soit par d'autres femmes, et dans ce cas elles ne s'enfoncent jamais profondément dans la forêt, elles restent en lisière, à proximité des chemins, soit par leur mari qui part en éclaireur repérer les « bons coins », avant de les y conduire. Mais de façon générale, elles ne partent pas à l'aventure. Le lieu est fixé à l'avance, et limité à un périmètre précis, quelques dizaines voire quelques centaines de mètres carrés.

En revanche je me suis longuement interrogée sur le fait que certaines d'entre elles partent « courir » la tanderie en pleine forêt, en dépit des craintes qu'elles éprouvent à l'égard de cet espace. La plupart craignent en effet de faire des mauvaises rencontres. Certes elles n'y vont jamais seules : elles se font accompagner par une voisine, un membre de la famille, leur mari, ou tout simplement un chien. Mais l'explication de ces échappées en forêt me fût fournie par Mme Evrard, que j'accompagnais régulièrement dans son parcours. « *De toute façon, je ne vois pas qui je pourrais rencontrer, celui qui se trouverait dans ma tanderie, il serait en tort (...). Puisqu'on a une parcelle de bois... je ne sais pas, on a l'impression que ça nous appartient... Pourquoi on viendrait voir ce qui se passe chez nous ! C'est comme si on venait ici (dans sa maison), voir ce qui se passe chez moi !* » L'assimilation de la portion de tanderie à l'espace domestique révèle le degré d'appropriation de cet espace dont les signes les plus visibles sont la multitude des sentiers qui se croisent et s'entrecroisent, et dont les procédures d'élaboration s'apparentent à une forme de jardinage. Car si dans l'ensemble les femmes fréquentent peu le bois, en revanche elles disposent d'une emprise très forte au sein de la maison.

L'unité spatiale des femmes semble se cantonner dans et aux abords du village, en particulier au sein de

l'espace domestique privé, là où s'achève précisément, comme nous le verrons, le rôle prépondérant des hommes. La majorité de ces femmes n'ont pas d'emploi salarié à l'extérieur : elles ont en charge la gestion du foyer (budget, tâches ménagères, éducation des enfants, travaux de jardinage<sup>9</sup> etc.) Ce sont elles qui, dès lors, prennent le relais dans la gamme des activités liées à la forêt, à savoir l'allumage et l'entretien du feu, les préparations culinaires (grives, gibier, myrtilles, champignons etc.) De la même façon elles déterminent ce qui, parmi les produits récoltés, est bon à manger, ainsi que les modes de préparation (comme le fait d'ajouter une note personnelle à une recette en y incorporant, par exemple, des champignons). Si la forêt reste préférentiellement le domaine des hommes, tandis que la maison et le jardin incombent davantage aux femmes, des échanges s'opèrent néanmoins entre l'économie domestique, celle du foyer, et la forêt. Non seulement ce qui est prélevé en forêt retourne à l'économie domestique, mais l'économie domestique est elle-même transposée en forêt (repas en commun autour du feu dans le cadre de l'affouage, jardinage des sentiers de tanderie etc.). Le bois communal, pourtant considéré comme l'espace le moins privé du finage, présente en réalité des portions d'espace fortement appropriées, assimilables à de véritables propriétés privées.

### ■ Quand les femmes se rendaient en forêt...

Si les femmes fréquentent peu la forêt aujourd'hui, il n'en a pas pas été toujours de même par le passé. Leur présence est en effet largement attestée par certains romanciers locaux, tel Jean Rogissart (1956, p. 9), écrivant : « *Vous souvient-il encore de ces femmes, larges comme des armoires, qui la serpe au côté, brimballant dans le serpiou, revenaient du bois, portant sur leur dos au moyen de bretelles, comme une hotte, d'énormes bourrées de bois mort, de genêts secs, bien matelassées de fines ramilles ou de fougères plus hautes qu'elles* ». Dans son roman intitulé *Le fer et la forêt* (1983), qui couvre la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean Rogissart fait allusion au travail incessant des femmes, tantôt occupées aux tâches ménagères, aux travaux agricoles et forestiers. De la pelée (écorçage du chêne) où elles procèdent au nettoyage des écorces, aux sarts<sup>10</sup> pour la récolte des grains, de la paille et des genêts, en passant par l'entretien de la basse-cour et des animaux domestiques – en particulier du porc dont elles ont la charge – les femmes sont amenées à se rendre fréquemment dans le bois. L'aide qu'elles consentent à leur mari, occupé à bûcheronner, n'est pas non plus négligeable.

« Dans le temps, fait remarquer Abel, garde champêtre à la retraite, elles portaient le casse-croûte à midi, et elles restaient bricoler avec leur mari, à stérier le bois ou à le scier (...). Moi, je me rappelle, y'avait une sœur de mon père, on allait faire la part de bois, elle venait, et les branches, au lieu de les brûler, elle en faisait des fagots de un mètre cinquante, et elle revenait avec une paire de fagots sur la hotte. C'était toujours ça de gagné pour faire le manger du cochon ».

C'est dans le cadre d'une économie de subsistance largement centrée sur la forêt à travers la pratique de l'affouage, du sartage, du pâturage, et plus tard – en liaison avec le développement des utilisations proto-industrielles du bois – le commerce des écorces à tan et du charbon de bois, que les femmes sont amenées à coopérer étroitement avec les hommes. Les tâches qu'elles effectuent dépassent largement le cadre domestique au sens où il est défini actuellement à savoir la maison et le jardin. Sans être un espace où elles se sentent très en sécurité – elles ne s'aventurent jamais très loin – le bois fait partie des lieux qu'elles fréquentent de façon assidue pour satisfaire les besoins du ménage. Ce mode de vie centré sur la forêt va connaître des changements importants avec la transformation de l'économie locale, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'industrialisation de la vallée de la Meuse et le départ des hommes pour l'usine vont modifier de façon très sensible les rapports des populations riveraines à la forêt. Si les Harnicots manifestent une certaine réticence au travail salarié en usine, et sont parmi les derniers à la fréquenter de manière assidue au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ils ne désertent pas la forêt pour autant. Ils sont encore nombreux à cette époque à pratiquer la double activité à travers le maintien d'un petit élevage (une vache ou deux, un porc) qui leur permet non seulement d'assurer un complément de revenu, mais aussi et surtout de rompre avec l'usine et les contraintes du travail salarié (A. Fortier, 1992). Si la forêt procure encore quelques menus produits (bois de chauffage, nourriture du bétail, litière etc.) elle cesse d'être un lieu de prélèvement essentiel, et devient peu à peu – notamment à travers la conquête du droit de chasse par les locaux –, un lieu de « détente », et la manifestation d'une volonté de conserver la maîtrise du territoire forestier communal. Mais à travers la chasse s'exprime également un changement dans les rapports entre les sexes quant à la fréquentation de la forêt. Désormais, il semble qu'hommes et femmes ne puissent être présents simultanément au sein de cet espace, comme en témoigne le calendrier des pratiques actuelles.

Les activités féminines (ramassage des pissenlits, cueillette des mûres et des myrtilles) ont lieu au prin-

temps et durant l'été, tandis que les hommes fréquentent davantage le finage de la fin de l'été à l'hiver, avec une période dense à l'automne où se superposent la tenderie, la chasse, la cueillette des champignons, les parts de bois. Parallèlement à l'évolution du statut de la forêt et à la dissociation progressive des espaces selon les sexes, le bois est de plus en plus perçu par les femmes comme un milieu hostile. « Vous allez toute seule dans le bois » me fit remarquer un jour une femme d'une soixantaine d'années, qui avait repéré ma voiture aux abords de sa tenderie alors que j'étais au muguet. « Vous êtes ardie vous. Moi, je n'irais pas. Dans ma tenderie ça va, parce que j'ai l'habitude, mais sinon... Pourtant, avant, je descendais à Haybes, à pied, en passant par les bois. Maintenant, on pourrait me payer cher, je ne le ferais plus. On voit tellement de choses ! On ne sait pas sur qui on peut tomber ! »

Comment interpréter le fait que les femmes ne se rendent quasiment plus en forêt ? Pourquoi cet espace est devenu pour elles une source de craintes et d'angoisses ? Pourquoi les deux sexes ne peuvent être présents simultanément dans le bois ? Y'a-t-il une volonté délibérée de la part des hommes de les maintenir à l'écart de la forêt<sup>11</sup>, de les exclure afin de s'approprier un espace bien à eux, à l'abri de leur regard ?

## L'épouse dévouée et la femme fantasmatique

Les équipes de chasse communales dans l'Ardenne, sont à quelques exceptions près, exclusivement masculines. Il s'agit là d'un phénomène général, constaté dans la France entière<sup>12</sup>. S'adonner à la pratique de la chasse signifie, entre autres, se retrouver entre hommes, à l'écart des femmes, et cultiver, non sans une certaine ferveur, un ensemble de valeurs, d'attitudes viriles, qui trouvent de moins en moins à s'exprimer dans le cadre de la vie courante.

Les quelques rares femmes rencontrées dans les sociétés de chasse communales font figure d'exception. D'une équipe à l'autre, elles ne sont pas systématiquement représentées, et lorsqu'elles le sont, c'est en nombre limité : une, deux, trois, voire quatre au plus. Encore faut-il tenir compte de leur degré de participation, qui est fonction de la place qu'elles occupent au sein de l'équipe. A Hargnies, par exemple, deux femmes titulaires d'une action de chasse, participent à l'ensemble des battues qui ont lieu dans la saison. La première, une jeune recrue, nouvellement implantée dans la commune à la suite d'un mariage contracté avec un chasseur du pays, n'avait jamais

chassé auparavant, bien qu'issue d'une famille de chasseurs. Après une saison en « solitaire », elle est rejointe par une autre femme du pays, divorcée, et mère de deux enfants. Quant aux autres femmes, qui se contentent le plus souvent d'accompagner l'équipe des traqueurs, leur participation est plus rare, souvent épisodique. Seules deux d'entre elles, mariées, sans enfant, et disposant de liens de parenté avec l'une des actionnaires se joignent fréquemment à l'équipe. Les autres (trois, quatre tout au plus) ne font que quelques rares apparitions. Épouses de chasseurs, mères de famille, elles accompagnent leur mari lorsque ce dernier traque, le temps d'un après-midi.

La présence quasi exceptionnelle des femmes dans les sociétés de chasse communales se double d'une participation relativement éphémère. La plupart d'entre elles y séjournent le temps de quelques années, avant de rompre définitivement avec le groupe. D'autres leur succèdent, à intervalles plus ou moins réguliers, mais toujours sur une période de courte durée. Le mariage, la naissance des enfants, figurent parmi les principaux facteurs d'abandon évoqués localement. Mais un autre élément tout aussi déterminant est susceptible d'expliquer le caractère momentané de leur présence. Les femmes qui s'adonnent à la pratique cynégétique méconnaissent pour la plupart les règles fondamentales qui régissent l'organisation tant interne, qu'externe du groupe des hommes. C'est, semble-t-il, en découvrant les codes de cette société, qu'elles renoncent à chasser.

La non-participation des femmes à l'acte de chasse obéit à une multitude de facteurs. Leur présence au sein des sociétés communales est fréquemment décriée, aussi bien de la part des chasseurs comme des non chasseurs. Celles qui y participent sont souvent accusées de vouloir se démarquer des autres femmes, notamment en terme de statut social, et ce, en référence à la participation souvent plus importante de personnes du sexe féminin dans les sociétés de chasse dite « bourgeoises ». « *Les femmes qui chassent, c'est un peu par snobisme note l'un d'eux. Par gloriole dirons nous. Pour dire que c'est une Madame, c'est pas une Madame de... mais presque* ». Cette allusion au statut social renvoie en réalité aux valeurs morales qui, aux dires de mes interlocuteurs, prévalent au sein des équipes de chasse bourgeoises. « *Y'a longtemps que les femmes vont à la chasse ! dans les sociétés huppées je vous parle. Quel est leur rôle ? Le repos du guerrier, faut être honnête ! et c'est jamais leur légitime qu'ils amènent, c'est toujours une poulette. Mais c'est ça ! et disons que c'est très mal vu sur le plan de la morale. Les gens de la base regardent ça d'un œil assez réprobateur. A la fois réprobateur et amusé, parce que les frasques, les histoires de cocu, ça a tou-*

*jours amusé les gens (...). Mais en même temps, on approuve pas. Disons que... l'intrusion des femmes dans une société de chasse, ça pose toujours un problème parce que y'a cette image là qui domine les autres.* »

Suspectées de porter atteinte à la morale du groupe et d'être à l'origine de discordes entre les chasseurs, il est préférable que les femmes ne chassent pas. Celles qui manifestent le désir de le faire, ne sont jamais prises au sérieux, à quelques exceptions près toutefois, comme en témoigne cette discussion au sein d'un couple :

M. ROUX. – *Y'a pas de femmes qui chassent. Ou une par-ci par-là, mais ça ne compte pas.*

MME. – *Si, y'en a une qu'était vraiment chasseur, c'était la femme à Serge.*

M. – *Oui, mais c'était un homme manqué, elle !*

MME. – *C'était un homme manqué. Et vraiment, elle n'y allait pas par fierté. Elle y allait par passion. Y'avait qu'elle. Y'en avait qu'une sur le village. C'était pas la femme de maison hein, c'était un homme.*

M. – *C'était une femme, elle savait conduire un camion. Déjà une chose qu'aucune autre femme à Haute-Rivière ne faisait. C'était un homme manqué. Elle faisait tous les métiers d'hommes. Naturellement, toutes les distractions comme...*

La femme en tant que telle, peut difficilement trouver sa place au sein d'une équipe de chasse. Féminine, elle l'est toujours trop, et à ce titre se voit accusée de « traquer » l'homme plus que le gibier. À l'inverse, dotée d'attitudes proprement masculines<sup>13</sup>, elle n'est plus reconnue en tant que femme, mais cantonnée dans le statut pour le moins ambigu d'« homme manqué ».

Sans pour autant leur interdire l'accès à la pratique, au risque de susciter l'envie et la désapprobation, les hommes ont recours à un certain nombre de procédés subtils visant à dissuader les femmes de chasser. Par une sorte de malin plaisir, subrepticement, les chasseurs s'emploient à leur ôter tout désir de participer, ne serait-ce qu'un après-midi de temps à autre. Voici la stratégie employée par deux d'entre eux. « *La dernière qu'on a vu ici, c'était la fille du père Borteaux, tu te souviens ? Ça faisait un bout de temps qu'elle voulait venir pour voir et tout ça (...). On a fini par dire oui, et avec Nanard, on lui a fait grimper une côte, je ne vous mens pas, deux fois plus raide que ça. Dans la roche et tout... Après, au lieu de lui faire faire le tour par un chemin sur le plat, on l'a fait redescendre par le même chemin. C'était le matin, ça. Ben l'après-midi, je vous garantis qu'on ne l'a pas revue hein !* »

Mme Evrard confirme les déboires qu'elle a, elle aussi, rencontrés au cours des quelques sorties effec-

tuées en présence de son mari. « *Je vous dirai que je n'ai pas attrapé le virus hein ! La première fois que j'y suis allée, je suis rentrée, j'avais les jambes en sang (...). Il a fallu que je traverse des épines, j'ai bien cru que je n'en sortirais jamais. Après, j'ai dû me faire remplacer par quelqu'un, parce qu'il fallait que je traque dans des sapins. Mais vous auriez vu les sapins ! Je ne vois pas comment j'aurais pu faire pour traverser ça. Ça me paraissait infranchissable (...). Une autre fois, j'étais avec Gérard (son mari), au poste cette fois-ci. Il faisait un froid ! J'avais les pieds gelés dans les bottes. Je ne les sentais plus. Et pas moyen de remuer pour me réchauffer. Gérard m'avait interdit de bouger pour ne pas faire sauver le gibier.* »

Cette mise à l'épreuve qui prend les allures d'un bizutage, a pour objectif de rappeler aux femmes que la chasse est une activité physiquement éprouvante, que seuls les hommes sont donc en mesure de surmonter. Mais au-delà de ces tribulations dont sont victimes les femmes, celles-ci se voient également harcelées à tout moment par les chasseurs qui profitent de leur crédulité en leur contant des histoires les plus saugrenues ou tout simplement en s'amusant à les perdre dans le bois. Les femmes sont – à plus forte raison lorsqu'elles sont bien connues de l'ensemble des chasseurs – des cibles privilégiées, avec lesquelles on s'amuse beaucoup entre hommes.

Mais l'excès de plaisanteries comporte aussi ses limites. Une trop grande familiarité de la part des chasseurs à l'égard de la femme de l'un d'entre eux peut conduire à des débordements, susceptibles de nuire à la réputation de ce dernier. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les chasseurs tiennent à ce que leurs épouses ne les accompagnent pas à la chasse, ni même « *pour venir boire un coup à la cabane le soir* »<sup>14</sup>. L'honneur du mari pourrait être ainsi mis en cause. Hors de question de laisser sa femme devenir en quelque sorte la proie des hommes, avec le risque encouru de passer pour un « *imbécile* » aux yeux de ses collègues. La présence même exceptionnelle d'une épouse, peut également être interprétée comme la preuve d'un manque d'autorité de la part du mari : laissant à penser que « *c'est la femme qui porte les culottes à la maison* »<sup>15</sup>. Sentiment pour le moins exacerbé dans un univers masculin où l'on voue un culte particulier aux valeurs viriles. Le mari, dans ce cas, échappe rarement à quelques remarques insidieuses de la part de ses coéquipiers, comme celle entendue un dimanche soir, après une partie de chasse : « *On ne t'a pas vu dimanche dernier au café ! D'habitude tu y es toujours fourré jusqu'à des heures pas possibles. Ah ! Quand bobonne est là, ça file doux hein !* »

Mais les pressions exercées pour dissuader les femmes de chasser n'émanent pas seulement du mari,

ou plus généralement du groupe des hommes. Elles sont également le fait des femmes qui voient souvent d'un très mauvais œil la présence de personnes de même sexe qu'elles se mêlent à l'équipe des chasseurs. Celles-ci sont généralement perçues comme rivales, à des degrés divers cependant, qui tiennent à leur situation matrimoniale et à la réputation qu'elles entretiennent au sein du village. L'adhésion de deux femmes à la société de chasse de Hargnies, a engendré deux réactions contraires. La première femme, par son statut de jeune épouse n'a guère éveillé de soupçons, alors que la seconde, divorcée, fait l'objet de plaisanteries plus ou moins douteuses de la part des chasseurs, et est regardée avec une certaine méfiance de la part des épouses.

De façon générale les femmes rejoignent sensiblement le point de vue de leur mari. La plupart, en effet, estiment que « *ce n'est pas leur place* » d'aller à la chasse, même si cette affirmation recouvre des réalités parfois différentes. Si pour certaines la chasse relève d'une tradition non discutable, qui fait que la question de la participation des femmes ne se pose pas, pour d'autres en revanche, elle se discute, elle n'est pas admise d'emblée. Les femmes appartenant à l'ancienne génération se montrent en effet souvent résignées, et concourent d'une certaine manière au maintien de la situation en l'état. Ceci transparait tout particulièrement à l'égard des femmes disposant d'enfants en bas âge. Si les mères ou belles-mères des épouses de chasseurs acceptent volontiers la garde des enfants dans certaines circonstances jugées recevables (visite chez un médecin, funérailles etc.) elles refusent le plus souvent de rendre un tel service pour permettre à leur fille ou leur belle-fille d'accompagner leur mari à la chasse.

Mais cette attitude ne saurait légitimer à elle seule la non participation des plus jeunes à l'acte de chasse. Si quelques-unes en effet, âgées d'une quarantaine d'années environ, manifestent régulièrement leur désapprobation à l'égard de la chasse du fait de l'absence prolongée de leur mari une quinzaine de dimanches consécutifs (sans parler d'autres activités annexes), elles voient dans cette « *disparition épisodique* », une possibilité de tirer quelques « *bénéfices* » secondaires. Sans chercher pour autant à s'évader de la cellule familiale, elles s'offrent sinon un petit moment de liberté, du moins de tranquillité, durant lequel elles s'inventent des activités bien à elles, qu'elles n'ont pas toujours la possibilité de réaliser dans le quotidien<sup>16</sup>. L'exemple de Mme Evrard, âgée de 36 ans et épouse du président de la société de chasse, est de ce point de vue très éclairant. « *Il y a des femmes qui se plaignent quand la période de chasse recommence. Moi, je ne me plains pas. Je ne*

*l'empêche pas d'aller à la chasse (...). La chasse on dit que c'est long, mais c'est vite passé là en fait. On dit toujours : on fera ci ou ça, et puis la fin de la chasse arrive, on n'a pas fait la moitié de ce qu'on avait prévu (...). Moi, j'ai des projets pour les dimanches pendant la chasse. J'ai prévu de faire un paravent à Caroline (sa fille), et de recouvrir un vieux fauteuil. Hélène (l'épouse d'un copain de son mari), elle, va profiter de ses dimanches pour retapisser son couloir. »*

Les propos de Mme Simon, assistante sociale à mi-temps, mère de trois enfants, et épouse de chasseur, abondent dans le sens de ceux de Mme Evrard. Après une discussion longue et animée en présence de son mari sur l'impossibilité de l'accompagner à la chasse, en raison des enfants, elle conclut néanmoins la discussion en ces termes : « *Autant je suis pour l'égalité de la femme et de l'homme dans le domaine du travail et surtout du salaire, autant pour ce qui est de la chasse, je veux que chacun reste à sa place.* » Pour elle, cette période apparaît comme un moment privilégié pour entretenir des liens plus étroits avec ses enfants qu'elle voit peu durant la semaine, mais aussi avec sa mère, dont l'époux est également chasseur dans une localité voisine. Elles passent donc la majeure partie de ce temps l'une chez l'autre comme cela se pratique couramment au sein des familles concernées par l'activité cynégétique<sup>17</sup>.

L'attitude manifestée par ces femmes de ne pas accompagner leur mari à la chasse confirme un certain nombre d'observations effectuées par ailleurs. Si comme nous l'avons souligné précédemment, elles sont un certain nombre à souhaiter y participer ne serait-ce que de temps à autre, il s'agit davantage d'une curiosité de leur part semble-t-il – liée à l'agitation qui règne autour de la chasse – plutôt que d'une volonté clairement affirmée de s'y insérer. La plupart ignorent en effet tout ce qui relève du savoir cynégétique pourtant très répétitif, et se montrent peu persévérantes pour l'acquérir. Dans de telles conditions, il devient donc aisé pour les hommes de leur faire admettre que la chasse n'est pas faite pour elles, puisqu'elles en méconnaissent ou se refuse à connaître la plupart des techniques et des règles de fonctionnement.

Les chasseurs nous l'avons vu, ne tiennent pas à ce que leurs épouses viennent à la chasse. Sans leur interdire ouvertement l'accès à la pratique, au risque d'attiser leur curiosité voire leur envie de participer, ils opèrent de manière plus subtile, en cherchant à les en dissuader. Ce qu'ils réussissent fort bien, à l'aide toutefois du consentement de ces dernières. Néanmoins, la non participation des femmes ne signifie pas pour autant leur « élimination » pure et simple. Leur absen-

ce n'est qu'apparente, physique. Elles se « manifestent » par le biais de la nourriture, au cours du repas de chasse, l'un des temps forts de la pratique cynégétique. Pour reprendre les termes d'un chasseur : « *On ne veut pas la femme mais seulement on amène quelque chose d'elle. Il faut quelque chose d'elle dans la cabane. Il faut qu'on parle d'elle.* » A travers la nourriture c'est l'univers domestique et les femmes qui se trouvent transposées en forêt.

Profusion de victuailles, étalage de nourriture font partie intégrante de l'activité cynégétique. Il s'agit là d'une donnée relativement nouvelle si l'on en croit l'un d'eux. « *Tu ne vois pas ce qu'ils s'envoient à la chasse comme boustifaille, boisson et tout ! fait remarquer Abel, employé municipal à la retraite et veuf. Avant, tu t'en allais avec ta petite poêle, un creton ou deux là-dedans avec deux, trois œufs ou un morceau de fromage de cochon quand on tuait le cochon, et puis c'était tout.* » Si la viande grillée constitue une part non négligeable de l'alimentation des chasseurs, les petits plats mijotés, les desserts soigneusement préparés par les épouses, tendent progressivement à s'imposer. On observe des différences significatives dans la composition des repas et les modes de préparation d'un individu voire d'un groupe à l'autre.

A titre d'exemple, quatre chasseurs, mariés, d'une quarantaine d'années, et exerçant pour la majorité d'entre eux des responsabilités au sein de la société de chasse, se sont associés en adoptant pour principe que chacun fournirait à tour de rôle la nourriture composée essentiellement de plats cuisinés : couscous, ragoût, choucroute etc. L'équipe d'Abel, composée de trois retraités et de deux célibataires d'une quarantaine d'années, consomme essentiellement de la viande grillée fournie par l'un d'eux, boucher de profession. Et d'un groupe à l'autre, voire au sein du même groupe, on s'informe du contenu du « panier » de chacun. On se montre généralement très curieux de la composition du repas d'autrui. On lorgne avec envie les plats cuisinés : viande en sauce, tartes, quiches, et autres préparations alléchantes réalisées par les épouses de quelques privilégiés. Ces derniers ne se font d'ailleurs pas prier pour dévoiler le contenu de leur cocotte ou encore l'appétissante pizza dont ils tranchent, à l'occasion, quelques morceaux pour offrir aux copains, histoire de leur faire apprécier les qualités culinaires de leur épouse. Dans une société de la vallée de la Meuse, les chasseurs ont instauré un véritable concours. « *Nous, ici, c'est celui qui va arriver à réaliser... amener les plus beaux desserts. On est une table, on est une douzaine ou une quinzaine, alors les femmes font des pâtisseries à tour de rôle. Donc on a six ou sept pâtisseries tous les dimanches. C'est devenu... les gens savent hein, tel gâteau c'est un tel qui l'a*



*fait (...). C'est important que la femme fasse quelque chose de bien. Tu vois, il faut montrer que ta femme est capable de faire quelque chose par l'intermédiaire de gâteaux ou de ... c'est vachement important. Les gars, tu sais, quand ils amènent la pâtisserie de leur femme, j'aime autant te dire que c'est quelque chose d'assez exceptionnel.* » Et d'un dessert à l'autre, on ne se prive pas de faire quelques commentaires : « *Aujourd'hui, ma femme a fait ça. C'était meilleur que ... ta femme, il manquait ça ou...* »

La quantité et surtout la qualité de la nourriture préparée par les épouses est un atout utilisé par le mari pour se positionner à l'égard de ses semblables. Autrement dit se valoriser aux yeux de ses collègues chasseurs. Le savoir culinaire de la maîtresse de maison qui transparaît dans la réalisation de petits plats mijotés ou encore de desserts soigneusement préparés est le signe qu'il a épousé une femme compétente et dévouée. Les uns et les autres rivalisent pour apporter les marques les plus ardentes de ce dévouement compétent. Mais ce jeu cruel sur l'asservissement n'est pas non plus dénué de valeur quant à l'image de l'homme en tant qu'époux. Si « bobonne », pour reprendre l'expression employée par l'un deux, autrement dit la « petite bonne » avec qui l'on s'autorise des privautés, met tant d'ardeur dans la réalisation de ces « petites gâteries », n'est-ce pas parce que le mari en question sait se montrer à la hauteur dans les rapports intimes qu'il entretient avec cette dernière ! Double privilège donc ; le « maître » s'empare des qualités de sa femme (bonne cuisinière et épouse dévouée) et renforce en retour son prestige de mâle.

La chasse telle qu'elle apparaît dans les discours et les faits observés à Hargnies et dans quelques localités de l'Ardenne, ne se réduit pas uniquement à une différenciation marquée entre les sexes, les hommes ayant le privilège de la pratique au détriment des femmes qui en sont exclues. Elle tend à affirmer au-delà des divisions sexuelles l'importance du couple et de la famille qui sont autant de données constitutives de la pratique. Plus spécifiquement, la chasse, dans ses manifestations contemporaines, se révèle être un lieu d'expression des contradictions dans les rapports entre les sexes et au sein du couple. On ne peut que constater en effet l'ambivalence de l'attitude des chasseurs qui ne souhaitent pas la présence des femmes parmi eux, mais qui, dans le même temps, les « réintègrent » à travers certains biais, dont la nourriture, en vue d'en retirer un bénéfice symbolique. Terrain privilégié de l'affirmation des valeurs viriles, la chasse est également un lieu d'expression et de valorisation des normes sociales de la vie conjugale. En témoignent les attitudes des chasseurs qui fonctionnent simultanément sur le double registre de la femme en tant qu'être

fantasmatique – à travers les comportements, les manières d'être empreintes de virilité qu'ils s'évertuent à exhiber : récits héroïques, plaisanteries grivoises et érotiques etc. – et sur celui de l'épouse, femme dévouée et compétente.

## ■ En quête de solitude

Soupçonnées de porter atteinte au bon déroulement de l'activité cynégétique en suscitant des rivalités internes entre hommes, les chasseurs cherchent à décourager leurs épouses de les accompagner au cours de leur partie de chasse. Néanmoins, cette précaution ne saurait justifier à elle seule l'absence des femmes au sein des sociétés de chasse. Celle-ci correspond également à un désir profond de liberté chez les chasseurs, et plus généralement de la part des hommes. A travers des activités telles que la chasse, la tanderie aux grives, l'affouage, la cueillette des champignons, ces derniers cherchent à se recréer un univers bien à eux, en marge du travail professionnel et des contraintes qu'il représente. Occupés pour la plupart dans des emplois subalternes, au sein desquels ils disposent d'une part d'initiative souvent restreinte, ajouté à cela des conditions de travail pénibles, dans des ateliers vétustes et mal éclairés, ils aspirent à trouver en dehors du travail salarié un ailleurs plus conforme à leurs aspirations.

Mais l'univers domestique ne semble pas leur apporter toute satisfaction, si l'on juge l'intérêt limité qu'ils manifestent pour toutes les activités ayant trait au bricolage et à l'entretien de la maison, qu'il s'agisse du jardinage, de la menuiserie ou des travaux de rénovation de l'habitat. Ce sont les épouses qui jardinent, entretiennent les abords de la maison, refont des peintures et des papiers peints, ou encore décident des projets de rénovation à entreprendre. Les époux se contentent le plus souvent de répondre sans beaucoup d'enthousiasme, à la demande de leur femme pour accomplir les tâches qu'elles ne sont pas en mesure d'entreprendre elles-mêmes. L'un deux n'hésite d'ailleurs pas à dire : « *Je ne reste pas à la maison parce que c'est toujours : fais-ci, fais-ça, occupe-toi de ci, occupe-toi de ça...* »

Il faut noter que les femmes investissent beaucoup dans l'aménagement de leur espace domestique. Ce sont elles qui prennent la plupart des décisions, même si elles se plaignent régulièrement de l'absence répétée de leur mari. Elles ont en fait tendance à s'accaparer tout ce qui a trait au foyer, et n'apprécient guère que leurs maris empiètent sur « leur » domaine. Dans ce contexte, la chasse et plus généralement les activités liées à la forêt, semblent donc réguler le quotidien,

pour les femmes comme pour les hommes. La plupart d'entre elles reconnaissent qu'elles ne souhaiteraient pas avoir leur époux en permanence « *dans les jambes* ». C'est pour échapper à l'emprise des femmes au sein de la maison, et plus généralement à la routine et aux obligations familiales qui pèsent sur la vie du couple, que les hommes se plaisent à « désertier » la cellule familiale. La chasse, de même que la cueillette des champignons, la tenderie, les parts de bois, constituent pour eux d'excellents motifs pour s'éclipser et ne pas avoir « *la femme et les gosses sur le dos* ». « *Finally, quand la chasse est finie, fait remarquer ce chasseur âgé de 36 ans, bien qu'est-ce qui reste ? Il reste la promenade chez les parents ou dans la famille à regarder le feuilleton, à boire le café et à discuter de choses on ne peut plus ennuyeuses. Finally, avec la chasse, t'as une grosse liberté, tu t'épargnes de ça. Et quand arrive la fin de la saison, tu sais que ça va être du systématique, tu vas faire ton petit tiercé ou ton petit machin... Tu te tailles sans arrêt. On est tout le temps à essayer de trouver des prétextes pour foutre le camp de la baraque.* » Et ce dernier de préciser : « *... c'est une bonne excuse la chasse. C'est certainement une meilleure excuse que de dire : je vais aller boire un coup au bistrot avec les copains, même si le résultat est le même hein ! Et puis c'est quand même une excuse d'une journée !* »

Si la chasse, à l'inverse de l'affouage, ne dispose pas d'une fonction économique réelle (complément de revenu) et à ce titre est jugée « moins indispensable » elle n'en comporte pas moins à Hargnies, tout particulièrement, un enjeu politique et social de première importance. La capacité d'intégration de l'activité cynégétique n'est pas sans incidence sur les rapports sociaux au sein du village. Aussi, les femmes peuvent-elles craindre que la non-participation de leur époux à la société de chasse se traduise par une mise à l'écart, voire une éviction de la famille du reste du groupe.

On comprend mieux dès lors pourquoi les hommes fréquentent peu la forêt en compagnie de leurs épouses, et si parfois il leur arrive de le faire, ce n'est pas pour chasser mais pour se promener sur le territoire forestier communal. Certains disent en effet « aller se promener » au bois du Roi (dans la forêt domaniale toute proche) ou encore faire une ballade en forêt à l'occasion d'un déplacement dans une autre région. Il s'agit dans les deux cas d'une démarche tout

à fait singulière, assez semblable à celle des urbains qui vont « s'oxygéner » en forêt le dimanche, et très éloignée de la pratique cynégétique. Les hommes ne vont jamais en forêt communale dans l'intention de s'y promener. Ils s'y rendent toujours dans un but précis : chasse, cueillette etc. ou dans la perspective de voir du gibier, de repérer des bons coins à myrtilles etc. Mais la plupart du temps ils n'emmènent pas leurs épouses sur le terrain communal, sous peine de se voir priver de cette liberté qui leur est chère. Bien au contraire, ils s'arrangent pour faire en sorte qu'elles n'y aillent pas, en rendant ce milieu plus hostile qu'il ne l'est en réalité. Ne faut-il pas voir en effet dans la crainte souvent excessive et très récente de la part des femmes vis à vis de la forêt autant de stratagèmes mis en place par les hommes pour les tenir à l'écart ?

Certes le milieu forestier a longtemps servi de refuge aux légendes et à des histoires pour le moins insolites ; la présence des femmes y était souvent perçue comme maléfique, néanmoins cela ne les a pas empêchées de s'y rendre jusqu'à il y a peu. De quoi ont-elles peur précisément ? Hormis les faits divers qui circulent çà et là dans la presse relatifs à des agressions, des viols commis en forêt, elles font également souvent allusion à la présence de vipères, à des attaques possibles par des sangliers, et plus récemment par des cerfs, en période de brame<sup>18</sup>. Autant de symboles on ne peut plus évocateurs de la virilité et de la sexualité, et qui sont indétachables d'une vision de cet espace perçu comme le lieu de rendez-vous des amours clandestines. Raison supplémentaire semble-t-il pour qu'elles ne fréquentent pas cet espace. Si les hommes partent volontiers « *faire un tour* », « *traîner* » dans le bois, « *boulinguer* » même, il n'en est pas de même pour les femmes qui risquent fort de se voir accuser de « *traînées* », avec tout ce que ce terme connote lorsqu'il est employé à leur égard. Une femme se promenant seule dans le bois apparaît le plus souvent – hormis les vieilles femmes – comme une provocatrice. Elle ne doit pas ignorer ce qui peut lui en coûter. C'est bien ce que semblent signifier les propos de Mme Evrard à l'égard de sa plus jeune sœur qui se rend fréquemment en forêt : « *Je lui ai déjà dit ; elle aurait pu avoir des tours. Elle était tout le temps dans la forêt, tout ça. Elle allait se promener tout le temps toute seule. Avec le chien mais...* »

A. F., Lyon

## Notes

1. Les travaux sont nombreux, aussi je me contenterai de citer quelques ouvrages principaux : « La chasse et la cueillette aujourd'hui », *Etudes Rurales*, 1982 ; B. Hell, 1985 ; *L'imaginaire de la chasse*, 1988 ; A. Vourc'h, V. Peïosse, 1988 ; R. Larrère, M. de la Soudière, 1985, etc.
2. La tenderie aux grives est un mode de piégeage très ancien, destiné à capturer les grives au moment où elles effectuent leur migration d'automne. Cette technique utilisée exclusivement en Ardenne, fait appel à deux procédés particuliers : le piège à l'arbre et le piège à terre confectionnés à partir de matériaux rudimentaires : baguettes de bois, crin de cheval, et baies de sorbier servant d'appâts pour le piège à l'arbre exclusivement.
3. *Affouage* vient de l'ancien verbe affouer qui signifie faire du feu, fournir du chauffage. Il désigne l'ancien droit, accordé aux villageois, de prélever du bois de chauffage dans les forêts communales.
4. Peuplée de 515 habitants au dernier recensement de 1990.
5. La forêt couvre à elle seule 85 % du territoire, soit 3 631 hectares, dont 54 % appartient en propre à la commune (environ 2 000 hectares).
6. 56 % de la population active (chômeurs non compris) exerce un emploi ouvrier à l'extérieur de la commune. A cela s'ajoutent les employés (13,5 %), les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (13,5 %), les professions intermédiaires (instituteur, contremaître) (11,3 %) et enfin les agriculteurs (9 %).
7. Autrement dit reconnues comme responsables de la grivière, par rapport aux autres membres participants qui ont le statut d'auxiliaire.
8. On emploie aussi l'expression « courir » la tenderie pour désigner l'acte qui consiste à relever les prises et remettre en état les pièges (appâts, lacs détendus etc.).
9. A l'exception des gros travaux (bêchage), le jardinage incombe généralement à la mère de famille. Situation comparable à ce que l'on observe généralement chez les agriculteurs, alors qu'à l'inverse, se sont les hommes qui y consacrent une grande partie de leur temps libre, dans les milieux ouvriers. Néanmoins, il importe de préciser que le jardin ne détient pas

une place importante de par la taille et la diversité des denrées cultivées. L'investissement consenti par les femmes dans le jardinage est relativement limité.

10. Le *sart* ou *essart* provient du verbe sarter ou essarter. Il s'agit d'une forme de culture temporaire sur brûlis de forêt, abondamment pratiquée dans les Ardennes jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, selon le procédé suivant : chaque année, une parcelle donnée de bois était coupée à blanc avant d'être mise à feu, puis labourée. Elle était ensemencée en seigle, et une fois récoltée abandonnée de nouveau à la forêt. Elle procurait non seulement le grain et la paille nécessaire à l'élevage du bétail, mais également la litière grâce à la pousse de genêts qui succédait à la récolte du seigle, la seconde année.

11. B. Hell (1985), et A. Testard (1987) constatent, à propos de la chasse, un ensemble de croyances et d'interdits véhiculés par les chasseurs. Tous deux se rejoignent en effet pour attribuer l'exclusion des femmes de la pratique cynégétique à deux facteurs essentiels : le sang et l'odeur des femmes. Pour A. Testard (1987, p. 156), deux interprétations sont possibles : « Soit (...) les odeurs de la femme et du gibier sont d'essence radicalement différentes, leurs sangs sont incompatibles pour n'être pas de même nature, et l'exclusion témoigne de l'impossibilité de mettre ensemble des choses différentes. Soit, au contraire, les odeurs sont fondamentalement semblables, elles traduisent une seule et même réalité (...) et l'exclusion renvoie à l'impossibilité de conjointre le même avec le même, l'impossibilité de cumuler l'identique. ».

12. A peine une femme sur cent chasse en France. J. C. Chamboredon (1979), constate qu'elles sont de moins en moins nombreuses à mesure que l'on s'achemine du nord au sud, et des villes vers les villages. Il s'agit là d'un trait caractéristique des cultures à fortes divisions du travail entre les sexes.

13. A noter que la tenue vestimentaire des femmes qui chassent dans les sociétés communales et particulièrement à Hargnies, est semblable à celle des hommes (treillis, bottes etc.).

14. Quelques unes, très rares il est vrai, se joignent parfois aux groupes des hommes, le soir, à la découpe, lorsque leur mari a tué une belle pièce (cerf ou sanglier). Elles viennent en quelque sorte fêter, non sans fierté, l'événement. Mais

leur présence doit être également envisagée comme un moyen d'éviter les débordements (excès de consommation d'alcool) et les retours tardifs à la maison.

15. Il s'agit là d'un argument également fréquemment avancé par les membres de la société de chasse pour justifier de la non adhésion de certains membres du village à l'Amicale.

16. Soit par manque de temps mais aussi parce que ces activités, engagent souvent quelques dépenses jugées superflues de la part du mari, qui se voit néanmoins contraint d'accepter en contrepartie de ses « escapades » répétées.

17. A noter cependant, qu'en dehors des liens de parenté, les épouses de chasseurs se fréquentent très peu entre elles. Lorsqu'elles se rencontrent, c'est toujours en présence de leurs époux, qui sont le plus souvent à l'origine de ces liens sociaux, et de la plupart de ceux qui s'établissent en dehors des rapports familiaux. La sociabilité féminine sans être inexistante s'opère de manière beaucoup plus informelle à la sortie de l'école par exemple, chez les commerçants du village, ou encore sous forme d'invitations réciproques autour d'une tasse de café, lorsque le mari et les enfants sont absents de la maison. La tendance au confinement des femmes dans l'univers domestique ne doit pas nécessairement présager de leur asservissement à l'image de la bonne maîtresse de maison que l'on attend d'elles. Ces « grillons du foyer » ne manquent sans doute pas de se distraire des occupations routinières en se racontant des histoires, à la manière de cette « femme fantasme », mise en scène par Claire Simon, dans une série télévisée. Dans chaque saynète diffusée « on ne voit qu'une femme qui fait son ménage. Elle nettoie son four, passe l'aspirateur, lave les vitres, repasse une chemise, change les draps... Le temps de ces actions banales, machinales, et son imagination s'envole. Elle rêve tout haut : « Je suis sûre que mon mari me trompe... avec une fille plus jeune, plus jolie... Je vais le tuer ! » « Il est mort dans un accident, je vais devoir recommencer ma vie » ; « je rencontre un type... il devient mon amant. Il est très amoureux de moi, je lui plais... » (...) *Désirs fous, vœux exaucés, cauchemars (...). La ménagère sagement appliquée à ses tâches domestiques, ne laisse entrevoir ses fantasmes et ses frayeurs qu'à travers ses chuchotements, la leur dans ses yeux* » (A. Woodrow, *Le Monde*, 13 sept. 91, p. 7).

18. Parmi les plaisanteries que l'on se plait à faire aux femmes, il y a celle qui consiste à déposer un orvet ou autre reptile mort dans le sentier de tenderie qu'elles arpentent, ou encore relater les

risques d'incidents et les craintes vécus par certains « enragés » qui ne peuvent s'empêcher de suivre les cerfs en période de brame. Et au cas où cela ne suffirait pas à décourager les plus entêtées,

on fait appel à l'idiot du village, souvent perçu comme un maniaque sexuel, qui rôde un peu trop souvent du côté du bois.

## ■ Références bibliographiques

- BERNOT Louis, BLANCARD R., 1953, *Nouvelle, village français*, Paris, Institut d'Ethnologie.
- BOZON Michel, CHAMBOREDON J. C., 1979, *Éléments d'une sociologie des chasseurs*, Paris, ENS, Laboratoire des Sciences Sociales, offset, 151 p.
- DOURNES Jacques, 1978, *Forêt Femme Folie*, Paris, Aubier-Montaigne, 288 p.
- FORTIER Agnès, 1991, « Un jardin en forêt. Etude des pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grèves et affouage dans une commune forestière de l'Ardenne », Thèse de doctorat de l'EHESS, 519 p.
- 1992, « Economie non marchande et lien social, l'exemple de l'affouage », *Revue d'Economie et de Sociologie Rurales*, INRA, n° 23, p. 88-108.
- HELL Bertrand, 1985, *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*. Paris, MSH/Ethnologie de la France, 216 p.
- JAMIN Jean, 1988, « La tenderie aux grèves en Ardennes, une éducation sentimentale ? »
- 1982, « La chasse et la cueillette aujourd'hui », *Études rurales*, n° 87-88.
- 1988, *L'imaginaire de la chasse*, Colloque Chalon-sur-Saône, ANCR, p. 169-180.
- LARRERE R., de LA SOUDIERE M., 1985, *Cueillir la montagne*, La Manufacture.
- PELOSSE Valentin, 1988, « Les modes d'interprétation des pratiques cynégétiques en France », *L'Homme*, n° 108, p. 122-133.
- ROGERS Susan, Carol, 1979, « Espace Masculin, espace féminin. Essai sur la différence », *Études Rurales*, n° 74, p. 87-110.
- ROGISSARD, 1956, *L'Ardenne et sa forêt*.
- 1983, *Le fer et la forêt*, F.O.L.
- TESTART Alain, 1987, « De la chasse en France, du sang, et de bien d'autres choses encore », *L'homme*, n° 102, p. 151-167.
- VOURC'H A., PELOSSE V., 1988, *Chasser en Cévennes*, Edisud.